

Lyon, 27 avril 2018

**LANCEMENT DE LA ZAC DE LA SAULAIE**

La consultation d'aménageurs pour la réalisation de la ZAC La Saulaie, étape majeure dans la réalisation de ce projet urbain mixte, vient d'être votée au conseil de la Métropole de Lyon du 27 avril. Elle s'inscrit dans une démarche d'exigence de qualité comme la métropole le fait partout sur son territoire dans les opérations d'aménagement qu'elle développe. La Zac elle-même fera 17 hectares. Elle se situe sur les deux communes d'Oullins et de la Mulatière mais sa conception s'envisage dans un périmètre d'intervention urbaine plus global de 40 hectares. La phase de concertation préalable, a eu lieu du 26 septembre 2017 au 8 janvier 2018.



« *Le nouveau quartier de la Saulaie, développé sur les communes d'Oullins et de la Mulatière, va constituer une nouvelle porte d'entrée au Sud-Ouest de notre Métropole. En lien avec l'arrivée du pôle multimodal et la requalification prochaine en boulevard urbain de l'A6-A7, sa mutation est un projet urbain majeur pour notre territoire et pour les habitants d'Oullins. Un territoire qui a d'ores et déjà beaucoup évolué avec l'arrivée du métro en 2013* » se félicite **David Kimelfeld, président de la Métropole.**

Le quartier de la Saulaie, situé pour partie sur Oullins et pour partie sur le territoire de La Mulatière, va en effet connaître une évolution urbaine importante dans les prochaines années grâce à la reconversion des anciennes friches de la SNCF situées en plein cœur du site. Propriétés de la Métropole de Lyon, depuis 2007, d'une surface environ de 17 ha, les friches séparent le quartier historique de la Saulaie du centre-ville d'Oullins. Mais le projet est englobé dans un périmètre d'intervention urbain de 40 hectares bien plus large.

Déjà consciente de l'intérêt stratégique du site, la métropole avait acquis en 2007, 20 hectares de friches auprès de la SNCF dont une partie a été convertie pour créer le nouveau pôle multimodal de la Saulaie, ouvert en décembre 2013, et composé d'une nouvelle halte ferroviaire, du prolongement de la ligne B du métro, d'une gare de bus et d'un parking relais de 410 places. Son positionnement stratégique au sud de la Métropole permet de réaliser un projet urbain complémentaire avec les territoires voisins tels que la Vallée de la chimie, le biodistrict de Gerland ou le secteur des hôpitaux sud. Le quartier de la Saulaie est par ailleurs longé par l'axe A6/A7 récemment déclassé et bénéficiera directement du projet de requalification et d'apaisement de cet axe majeur. À terme l'accès au Rhône, au ruisseau de l'Yzeron, dont les berges seront entièrement requalifiées par le projet et l'ensemble des continuités urbaines reconstituées, vont profondément transformer ce quartier.

**Service Presse Métropole de Lyon :**

Agnès Benoist Conseillère presse de David Kimelfeld  
04 78 63 48 90 / 06 87 72 05 01  
abenost@grandlyon.com

Nicolas PEREZ  
04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
nicolas.perez@grandlyon.com



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole

Prenant en compte les préoccupations environnementales et celles des habitants, **ce projet majeur de la Métropole a pour objectif de proposer une mixité d'usages** entre nouveaux logements (environ 650 nouveaux logements, dont des logements en accession sociale, en locatif social pour répondre aux besoins des ménages) et logements réhabilités du quartier actuel (dispositifs d'accompagnement à la réhabilitation des logements anciens du quartier) – cette constructibilité estimée correspondrait à environ 2 000 habitants supplémentaires.

Cette nouvelle offre de logement, sera couplée à **une offre de bureaux et de commerces en pied d'immeubles**, en cohérence avec l'offre métropolitaine et adaptée aux besoins des habitants. Les volumes estimés de bureaux sont de 65 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, tant sur les anciennes friches qu'en mutations potentielles dans le tissu urbain existant, auxquelles il faut ajouter près de 2 ha d'assiette foncière dédiée à l'implantation de nouvelles activités. Ce développement immobilier économique permettra l'arrivée d'environ 3 500 salariés dans le quartier qui s'ajouteront aux 1 500 salariés travaillant quotidiennement dans le quartier au sein des 142 entreprises implantées, auxquelles une attention particulière sera apportée dans leurs souhaits de développement.

Afin d'accompagner ce développement, **de nouveaux services et équipements seront créés** avec un nouveau groupe scolaire de 14 classes, une crèche, un gymnase, et une maison du projet comprenant les espaces d'information et de concertation dédiés au projet urbain. Tout cela en préservant le caractère apaisé du site et en développant un vrai quartier à vivre. Le programme prévoit en effet la réalisation de l'ensemble des voiries et cheminements nécessaires à la desserte des ilots et des espaces publics de proximité pour une qualité de vie au quotidien. Le projet intègre également le quartier historique et permettra de requalifier des rues et des espaces publics au cœur de la Saulaie : les rues Dubois Crancé et Pierre Sépard, le square Jean Jaurès, la place Kelermann, l'esplanade devant l'ancienne gare et les berges de l'Yzeron seront entièrement requalifiés en concertation étroite avec les habitants.

**Cette opération s'inscrit enfin dans une démarche environnementale de haute qualité.** La **reconquête de la nature en ville** prendra forme sur ce quartier avec la réalisation d'une trame végétale dense. L'objectif est de créer un nouveau quartier en lieu et place d'un ancien site industriel et de l'inscrire dans le prolongement d'une trame de grands espaces verts situés à proximité (Parc Chabrières, Berges de l'Yzeron en amont, Parc de Gerland sur l'autre rive du Rhône) dans la logique du Jardin Sans Fin. Les enjeux environnementaux seront intégrés sur tous les volets du projet urbain en portant une attention toute particulière à la qualité des sols, à la performance énergétique des bâtiments, à l'approvisionnement et à la consommation d'énergie renouvelable, aux mobilités actives, à la prise en compte des risques naturels d'inondation, au développement d'une biodiversité, etc....

### Service Presse Métropole de Lyon :

Agnès Benoist Conseillère presse de David Kimelfeld  
04 78 63 48 90 / 06 87 72 05 01  
abenoist@grandlyon.com

Nicolas PEREZ  
04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
nicolas.perez@grandlyon.com



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole



**Service Presse Métropole de Lyon :**

Agnès Benoist Conseillère presse de David Kimelfeld  
04 78 63 48 90 / 06 87 72 05 01  
abenoist@grandlyon.com

Nicolas PEREZ  
04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
nicolas.perez@grandlyon.com



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole